

POINT A LA DATE  
DU :

11 mai 2020

15h00



Chiffres du

07/05/20

Présents : 226 29,35 %  
Télétravailleurs : 120 15,60 %  
Agents fragiles : 94  
En garde d'enfants : 62  
Taux SIP : 36,5 %

Le DDFIP rappelle que le maître mot est "progressivité". Le retour des collègues dans les services ne doit se faire qu'après être certain que les règles de distanciation sociales sont bien respectées. Les plans communiqués correspondent à une situation cible qui ne pourra intervenir qu'en juin, au mieux. A terme, La Direction souhaite que le nombre d'agents en télétravail atteigne 25 % des effectifs, soit environ 200 agents

*Ont été examinés lors de l'audio, les fiches et plans évoqués ci-dessous – Après prise en compte des observations des OS, tous les postes sont réorganisés dans le cadre des règles sanitaires prévues. Il est à noter que cela ne doit pas s'interpréter comme un retour complet immédiat des agents en position d'autorisation d'absence)*

Plan de reprise d'activité	Fiches de prévention et plans	Observations
	Amboise (SIP/SIE-CDIF-Trésorerie)	Privilégier les bureaux individuels
	Loches (SIP/SIE-CDIF- SPF-Trésorerie)	
	Trésorerie Ile-Bouchard	Respecter la distanciation entre la caisse et le collègue le plus proche.
	Chinon (SIP/SIE-CDIF- SPF-Trésorerie)	Possibilité d'indiquer un sens de circulation
	Trésorerie Château-Renault	

Questions réponses  
en vrac

\* Concernant les « agents fragiles » et même si ces informations seront précisées, 1/3 des agents pourrait reprendre prochainement, 1/3 pourrait être positionné en télétravail, 1/3 serait toujours considéré comme « fragiles » ; Une attestation médicale / certificat (disponible sur le site de la Haute Autorité de Santé) devra être servie par le médecin de l'agent. Une fiche précisant le cas échéant les conditions de reprise sera transmise par le MDP à la Direction. La Direction demande que les agents qui auraient été recensés comme "fragile" par leur chef de service, sans avoir contacté le MDP, se fassent connaître afin de justifier leur situation.

Les bénéficiaires des tickets restaurants, s'ils ont vu leur compte Apétiz régulièrement approvisionné en avril, n'ont pas eu de prélèvement sur leur bulletin de paye. La régularisation interviendra ultérieurement.

\* Les agents du BIL interviennent dans les différentes structures nécessitant des aménagements pour le respect des normes sanitaires

\* Restauration collective - RIA Champ Girault : réouverture du RIA le 19 mai de 11h30 à 14h00 en vente à emporter (paniers repas uniquement sur réservation) : 4 formules allant de 5 à 7,20 euros. Aucune n'information ne nous a été donnée pour les autres sites.

Le NRP est suspendu pour le moment, notre DDFIP attendra les informations de la DG et de nouvelles discussions devraient avoir lieu avec les O.S.. Cependant les travaux sur le site d'Amboise restent programmés. : l'isolation et les problèmes liés à l'amiante, doivent être traités. Cela aura une incidence sur les prochaines mutations, pour les collègues qui voulaient rejoindre le site d'Amboise. Le Directeur ne peut pas s'engager aujourd'hui sur la date et la réalisation de la fusion du SIE d'Amboise et de Chinon qui n'interviendra pas comme prévu au 01/01/2021.

En ce qui concerne l'ordonnance du 15 avril 2020 sur les congés et les RTT, le DDFIP dit qu'il est encore trop tôt pour adopter une position définitive. Les chefs de services doivent continuer la mise à jour dans SIRHIUS (codification ASA030-télétravail...) et aucun jour de congé ne doit être prélevé et/ou imposé pour le moment.

#### **Information COVID**

Une nouvelle suspicion de COVID19 à Château-renault concernerait la femme de ménage. Nous avons demandé que le port du masque soit obligatoire pour tous les personnels de ménage. La Direction va renouveler la demande auprès de la société de nettoyage, suite aux précisions apportées par l'ISST. En effet, selon le code de Travail, la DDFIP pourrait exiger des sociétés employées sous contrat, les mêmes règles que celles imposées au sein de ses services. Par ailleurs, le M.P et le DDFIP indiquent que la femme de ménage ne s'étant pas rendue sur le site depuis le 29 avril, la question de fermer la Trésorerie ne se pose pas.

**Prochaine  
audioconférence**

Mardi 12 05 2020 à 15h30